

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Ve CIRCONSCRIPTION de MEURTHE-et-MOSELLE

Arrondissement de Toul - Cantons du Xaintois

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Le 28 Octobre, nous avons été, vous et moi, plus de 25.000 dans le Toulois et le Xaintois, à répondre **OUI au Général de Gaulle.**

Le 4 Octobre, J'AI REFUSÉ DE RENVERSER LE GOUVERNEMENT, en me prononçant contre la motion de censure déposée par la coalition des partis.

Notre OUI, mon REFUS, traduisent notre désir à tous de ne pas revenir à la période d'instabilité gouvernementale, cause d'échecs successifs, d'inflation, de décadence dont les chefs des partis politiques prirent la responsabilité sous la IVe République.

Par nos votes, nous n'avons pas voulu remettre en cause les bases du régime que le Peuple, suivant la suggestion du Général de Gaulle, a édifié par son approbation massive de Septembre 1958.

C'est **la stabilité gouvernementale** qui a permis, entre autres choses :

— le REDRESSEMENT FINANCIER spectaculaire ;

— l'EXPANSION ECONOMIQUE considérable ;

— et finalement le RETOUR A LA PAIX :

toutes choses qui ont redonné à la FRANCE SA PLACE DE GRANDE NATION.

Certes des failles demeurent, de nombreux problèmes restent à résoudre. Vous pouvez compter sur notre équipe, sur Madame Jacques LECLERC, représentant le XAINTOIS, et sur moi-même vivant au sein de nos populations du TOULOIS, qui y suis né, qui depuis de longues années milite dans nos organismes professionnels, économiques et sociaux, vous pouvez compter sur tous ceux qui nous soutiennent pour promouvoir :

Sur le Plan National

— Une POLITIQUE DE PAIX à l'extérieur, et de CONCORDE entre les FRANÇAIS à l'intérieur ;

— Une POLITIQUE ETRANGERE REALISTE par la présence de la France dans une EUROPE unie ;

— Une POLITIQUE ECONOMIQUE et FINANCIERE saine par la stabilité de la monnaie qui conditionne l'amélioration du niveau de vie des travailleurs ;

— Une POLITIQUE AGRICOLE basée sur la PARITÉ AGRICULTURE—INDUSTRIE ;

— Une POLITIQUE de RESPECT de la LIBERTÉ DE PENSÉE et notamment de la LIBERTÉ d'ENSEIGNEMENT ;

Sur le Plan Régional

— Une POLITIQUE FAMILIALE, HUMAINE ET SOCIALE (amélioration de l'habitat rural ; construction de logements plus nombreux en ville ; aide accrue aux vieux travailleurs ; compensations légitimes aux victimes de l'inflation ; suppression des zones de salaires ; satisfaction des revendications des anciens combattants ; relèvement du niveau de vie, notamment par l'intéressement des ouvriers à l'entreprise ;

— Une DEFENSE ENERGIQUE des productions spécialisées du TOULOIS et du XAINTOIS ;

— Une POLITIQUE DE SOUTIEN A L'ARTISANAT ET AU COMMERCE LOCAUX, gages de l'équilibre de nos campagnes ;

— Une POLITIQUE AGRICOLE garantissant l'écoulement des produits à des prix raisonnables et basée sur la défense de l'exploitation familiale en lui donnant des structures mieux adaptées et une meilleure rentabilité ; ceci en liaison avec :

— Une POLITIQUE de la JEUNESSE, **assurant** aux JEUNES à la fois une **formation professionnelle** appropriée et **des emplois :**

- — grâce à la création de collèges d'enseignements généraux et techniques ;
- — au moyen d'une **politique de développement régional** axée sur l'instauration de zones industrielles urbaines et sur l'implantation de petites entreprises locales à caractère artisanal ;
- — doublée d'une **politique d'infrastructure** pour maintenir le TOULOIS et le XAINTOIS dans le circuit des échanges européens, principalement en faisant passer par TOUL la voie fluviale Mer du Nord—Méditerranée ;
- — le tout allant de pair avec la réalisation de stades, la construction de Maisons de Jeunes, de Foyers ruraux et urbains, l'encouragement aux groupements folkloriques et musicaux, aux associations sportives locales, de manière à former notre belle Jeunesse, à l'armer pour la vie et éviter son évasion vers d'autres centres attractifs ;

— Une POLITIQUE DE MISE EN VALEUR TOURISTIQUE des richesses léguées par dix siècles d'histoire autour de l'Evêché de TOUL et du Comté de VAUDEMONT, berceaux de notre chère LORRAINE.

⁂

Pour réaliser ce programme, il nous faut continuer à rejeter le **système des partis,** à lutter pour le **maintien du régime voulu en 1958,** et qui nous a valu d'heureux résultats... Partisan convaincu de la stabilité gouvernementale, j'ai voté et continuerai à voter suivant ma conscience compte tenu de vos intérêts et de l'intérêt général.

Ceci, tous les candidats peuvent le dire. Encore faut-il, le moment venu, savoir S'ARRACHER AUX PRESSIONS.

Voyez, Electrices, Electeurs, mes VOTES des 4 et 28 Octobre : JUGEZ !

André PICQUOT

Député Sortant,

Maire de Lucey - Vice-Président de l'Association des Maires de Toul-Sud et Nord
Président des Caisses de Mutualité Sociale et Agricole de Meurthe-et-Moselle
Président du Comice Agricole de l'Arrondissement de Toul - Vice-Président du GEERT
Membre du CAZIT, de la Chambre d'Agriculture - Chevalier du Mérite Civil
Officier du Mérite Agricole - Marié, cinq enfants



Mesdames, Messieurs,

Invitée par plusieurs députés et conseillers généraux de Meurthe-et-Moselle à représenter le XAINTOIS dans la 5e Circonscription, j'ai accepté cette mission et j'entends non seulement DEFENDRE les INTERETS du XAINTOIS, mais également servir de TRAIT-D'UNION entre le XAINTOIS et le TOULOIS.

De plus, prenant en considération le fait que nous autres FEMMES formons PLUS DE LA MOITIÉ du corps électoral, je pense que vous estimerez, comme moi, souhaitable que le suppléant d'un député soit une femme pour assurer la DEFENSE des INTERETS SOCIAUX, FAMILIAUX, EDUCATIFS, avec lesquels en ma qualité de mère de famille nombreuse, je suis tout particulièrement familiarisée.

Aussi, je vous invite, vous Messieurs, ELECTEURS du XAINTOIS, vous Mesdames, FEMMES du TOULOIS et du XAINTOIS, à me faire part de vos problèmes, de vos demandes, et ceci non seulement pendant la campagne électorale, mais également après.

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que satisfaction vous soit donnée.

Madame Jacques LECLERC

Ancien Elève de l'Institut d'Etudes Politiques
du Centre de Perfectionnement de l'Administration des Affaires,
de la Chambre de Commerce de Paris - Mariée, cinq enfants

Imp. HUMBLOT, Nancy, - 11-62